

D-2023-02

Nous, Christian MUSIAL, Maire de LEFOREST,

Vu l'article L 2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, autorisant Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des contrats de la commande publique dans la limite des seuils de procédures formalisées, déterminés par la législation en vigueur au moment de l'élaboration dudit marché ou accord-cadre, pour les fournitures, les services et les travaux, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; aussi le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant leurs avenant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision n°2022-43,

Considérant la nécessité de reconclure un contrat avec la société déjà en place en raison de l'impossibilité de retirer les dispositifs de maintien et leurs accessoires, loués par l'ancien titulaire du lot Gros Œuvre du marché de réhabilitation et d'extension de la piscine municipale,

Considérant la proposition de contrat,

DECIDONS

Article 1 : De signer un contrat de location des dispositifs de maintien avec la société Nord Coffrage sise 22 rue Fernand MORNEAU 59 990 Saultain,

Article 2 : Le contrat est consenti pour la durée indiquée au contrat et pour un montant de 315.60 € H.T par mois. Le dernier mois, le montant sera proratisé.

Article 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, conformément à l'article L.2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil municipal et figurera au recueil des décisions.

Leforest, le 11 janvier 2023

Le Maire,

Christian MUSIAL





MATÉRIEL DE BÂTIMENT

Sirège social :
22 rue Fernand Mestran
59 980 SAULTAIN
Tél : +33 3 27 47 80 77
contact@nordcoffrage.fr

CONTRAT DE LOCATION LR 505450 L

Client N° C4086/1

Adresse du chantier
PISCINE DE LEFOREST
RUE LEO LAGRANGE
62790 LEFOREST
Interlocuteur :

MAIRIE
PLACE ROGER SALENGRO

62790 LEFOREST

Tél : - Fax :

SAULTAIN, le 26/09/2022

1/...

Réf. client: **CONTRAT DE LOCATION -**
CHANTIER PISCINE
Commercial : Lucas RUSSIER - 06.21.02.79.96

LOCATION

Code	Désignation	Qté	U	P.U.N.T	Loyer/mois	Durée Prévue	Montant H.T.
NORMA01	VERIN DE PIEDS AVEC ATTACHE Délai de mise à disposition : 01/10/2022 Remise appliquée : -40%	3	U	0,60 €	1,80 €	5 Mois	9,00 €
NORMA01	VERIN DE PIEDS AVEC ATTACHE Délai de mise à disposition : 01/10/2022	22	U			5 Mois	
NORMA06	VERIN FOURCHE HIT 900 Délai de mise à disposition : 01/10/2022 Remise appliquée : -40%	16	U	0,72 €	11,52 €	5 Mois	57,60 €
NORMA06	VERIN FOURCHE HIT 900 Délai de mise à disposition : 01/10/2022	1	U			5 Mois	
ETPL01G	ETAIS TP DIAM 76 3100/5500 G Délai de mise à disposition : 01/10/2022 Remise appliquée : -20%	45	U	5,84 €	262,80 €	5 Mois	1 314,00 €
INCT012E	FOURCHE DOUBLE ENTREE 85/170 GALVA Délai de mise à disposition : 01/10/2022 Remise appliquée : -20%	3	U	0,36 €	1,08 €	5 Mois	5,40 €
PANNM101	PANIER NM 100 AVEC CROCHET Délai de mise à disposition : 01/10/2022 Remise appliquée : -20%	1	U	8,80 €	8,80 €	5 Mois	44,00 €
PBS90H20	POUTRELLE BOIS H20 LG 3900 Délai de mise à disposition : 01/10/2022 Remise appliquée : -20%	10	U	2,96 €	29,60 €	5 Mois	148,00 €
PBS90H20	POUTRELLE BOIS H20 LG 3900 Délai de mise à disposition : 01/10/2022	1	U			5 Mois	
LIB	FACTURATION PRORATISE AU JOUR CALENDRAIRE						